



Fiche info

Actualisée le 2 mars 2017

Bienvenue à InfoPass

InfoPass est un service en ligne gratuit qui vous permet de prendre rendez-vous avec un agent d'immigration des Services de la Citoyenneté et de l'Immigration des États-Unis (USCIS). Vous pouvez aller en ligne à tout moment pour prendre rendez-vous au lieu d'avoir à le faire en personne auprès du bureau USCIS le plus proche.

InfoPass simplifie les procédures administratives

- C'est gratuit ! Prendre rendez-vous ne vous coûte rien.
- C'est pratique. Allez sur le site <https://my.uscis.gov/appointment> pour fixer un rendez-vous en ligne depuis votre ordinateur personnel, votre appareil mobile ou l'ordinateur à la bibliothèque municipale.
- C'est facile. Il suffit de suivre ces simples étapes :
 1. Sélectionnez votre langue. InfoPass vous propose 12 langues différentes pour fixer un rendez-vous.
 2. Sous « Prendre rendez-vous » :
 - Si vous vous trouvez sur le territoire américain, sélectionnez **Aux États-Unis**, puis entrez le code postal de votre domicile.
 - Si vous vous trouvez hors du territoire américain, sélectionnez **Hors des États-Unis**, puis sélectionnez le pays dans lequel vous vous trouvez actuellement.
 3. Sélectionnez la date et l'heure du rendez-vous que vous désirez. Si le rendez-vous que vous désirez ne figure pas sur le calendrier, veuillez consulter InfoPass le jour suivant. Des nouveaux créneaux de rendez-vous sont proposés chaque jour ouvré.
 4. Indiquez au minimum votre nom, date de naissance et numéro de téléphone.
 5. Imprimez l'avis de rendez-vous qui apparaît à l'écran de votre ordinateur. L'avis indiquera l'heure, la date et le lieu de votre rendez-vous et il vous faudra l'apporter à votre rendez-vous InfoPass. Si vous n'êtes pas en mesure d'imprimer l'avis, notez bien le numéro de confirmation et le NIP afin de pouvoir accéder à votre avis de rendez-vous InfoPass ultérieurement.

Quels documents dois-je apporter à mon rendez-vous ?

Il vous faudra apporter des documents pouvant aider à justifier votre requête ou expliquer le problème avec votre dossier. Les documents justificatifs dont vous aurez besoin comprennent :

- L'avis de confirmation de votre rendez-vous InfoPass
- Une pièce d'identité officielle (délivrée par le gouvernement), comme par exemple :
 - Carte d'identité officielle avec photo
 - Passeport
 - Permis de conduire en cours de validité
 - Carte de résident permanent (également appelée Carte Verte)
 - Autorisation de travail
- Formulaire I-94, Justificatif Arrivée-Départ avec photo
- Toute correspondance reçue de la part de l'USCIS. Par exemple :
 - Avis de reçu
 - Avis de rendez-vous pour entretien
 - Lettre de décision
 - Demande de justificatifs (documents)
- Tout document relatif à votre demande qui est dans une langue étrangère doit impérativement être accompagné d'une traduction

Et si j'ai besoin de reporter la date du rendez-vous ?

- Vous pouvez annuler ou reporter votre rendez-vous en utilisant le numéro de confirmation et le NIP imprimés sur l'avis de confirmation de rendez-vous original.
- Afin de nous permettre de recevoir le plus de clients possible, merci de bien vouloir annuler votre rendez-vous si vous n'êtes pas en mesure d'arriver à l'heure convenue. Il n'y a pas de pénalité pour le report ou l'annulation d'un rendez-vous.
- Si vous perdez votre avis de rendez-vous, vous pouvez en imprimer un autre en accédant à InfoPass et en entrant les informations demandées.

Et si j'ai simplement une question routinière ?

Pour les affaires courantes, vous n'avez pas besoin de vous entretenir en personne avec un agent. Vous pouvez traiter ces demandes par téléphone ou sur notre site Web en cliquant sur l'un des boutons situés sur la partie inférieure de la page d'accueil d'InfoPass.

Pour des renseignements d'ordre général, évitez un déplacement et téléphonez d'abord au Centre National de Service Client (NCSC) de l'USCIS au 1-800-375-5283 depuis le confort de votre domicile pour voir si nous pouvons répondre à vos questions !